

Communiqué de presse

Le 17 avril 2018

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

Laissons le gouvernement assumer sa politique

Le 6 avril, pour faire pression sur les syndicats négociateurs, Nicolas REVEL, directeur de la CNAM-TS, a posé une menace plus forte que le règlement arbitral : le « décret gouvernemental », qui mettrait fin à toute convention.

Laissons au gouvernement la responsabilité de créer un précédent en supprimant le système conventionnel pour une profession médicale.

Laissons à la CNAM-TS la responsabilité de propositions qui conduiront les cabinets dentaires à se concentrer sur les actes dentaires sur les plus rémunérateurs et à se regrouper dans les métropoles.

Ne pas investir massivement dans la prévention dentaire et les soins précoces et conservateurs est un choix politique : celui de favoriser la couronne "gratuite" plutôt que la dent saine.

Signer la convention, c'est accepter d'être co-responsables d'une politique de santé publique qui ne répond pas aux besoins médicaux des français.

Le SFCD appelle la profession à se mobiliser contre ces propositions : ne soyons pas complices de cette signature.

Le gouvernement doit seul assumer les conséquences de sa politique : la fin de notre convention et une crise sanitaire annoncée.

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Nathalie Delphin.

